



TOUS EN GREVE

Le LUNDI 14 DECEMBRE 2009

MANIFESTATION

pour se rendre à l'Hôtel de Ville

Rendez-vous à 9 h 30 à la Bourse du Travail
3, rue du Château d'Eau - Métro : République

L'ensemble des organisations syndicales (CGT – CFDT – FO – UCP – UNSA – SUPAP/FSU - CFTC) appelle pour la première fois et depuis de nombreuses années à une action unitaire.

Le Maire de Paris a réussi le tour de force de réunir sur une plate-forme revendicative commune, l'ensemble des organisations syndicales de la Ville.

La CGT compte y jouer pleinement son rôle et appelle tous les salariés à rejoindre massivement la manifestation du 14 décembre 2009 face au refus du Maire d'ouvrir de véritables négociations.

Madame ERRECART, lors de l'audience du 1/12/09 nous a réaffirmé sa position de non négociation.

Seules 2 propositions « très insuffisantes » ont été évoquées :

1°) Avancements de grade :

Nous demandons que tous les agents qui remplissent les conditions d'ancienneté soient promus au grade supérieur (ratio porté à 100 %).
Changer de grade équivaut à une augmentation de salaire !

La Mairie ne tarit pas d'éloges sur ses agents. Les belles paroles doivent se traduire en actes en fixant un taux de promotion de 100 % !

Les dernières propositions présentées aux organisations syndicales sont inacceptables : Pour les années 2010-2011-2012, plus de 82 % des agents « promouvables » resteraient sur le carreau, sans promotion. Beaucoup d'agents partiront en retraite sans jamais avoir atteint le dernier échelon dans leur corps.

Manifestons tous ensemble afin que le Maire revoie rapidement sa copie

2°) Chèques déjeuner :

Seule la création hypothétique d'une indemnité de repas excluant d'office l'octroi d'un ticket restaurant pour l'ensemble des personnels ne pouvant se rendre dans des restaurants administratifs a été avancée.

Cette proposition trop restrictive écarte encore beaucoup d'agents. Cette mesure serait susceptible de prendre effet dans les services et directions ou les contraintes y seraient reconnues. « Rien ne nous permet de dire quelles catégories de personnels seraient concernées par une telle mesure ».

« Questions sociales »

Rien sur l'APS (Allocation Prévoyance Santé)

Nous demandons aujourd'hui la revalorisation de cette prestation qui doit être portée d'un montant annuel de 200 € à 500 € pour tous.

APS mensuelle : Nous demandons que son montant soit porté à 25 € mensuel pour les indices inférieurs ou égaux à l'indice 499 (indice terminal de la catégorie C).

Rien sur le reste non plus

Le Maire doit répondre sur :

- L'avancement minimum dans l'échelon
- L'arrêt immédiat de toutes suppressions de postes
- La création de postes pour les nouveaux équipements sans redéploiement
- La création d'un véritable plan de résorption de l'emploi précaire
- L'amélioration des conditions de travail
- Le maintien du protocole ARTT et des cycles de travail
- La reprise des négociations sur la formation
- Le maintien des discussions sur l'amélioration des conventions AGOSPAP et ASPP

➔ **Pour mettre fin à la précarité**

Les non titulaires sont les premiers à subir les conséquences de ces contrats sans droits avec très souvent une rémunération et des primes inférieures aux collègues titulaires. Il faut se manifester vite pour un plan de résorption de l'emploi précaire. Le devenir des non titulaires est en jeu. Mais aussi celui des fonctionnaires car l'emploi précaire tire vers le bas tous nos acquis.

➔ **Pour l'amélioration de nos conditions de travail**

Départs en retraite non remplacés ; réorganisations des services ; charge de travail exponentielle ; suppression de postes un peu partout... La qualité du service public est malmenée et nos conditions de travail se dégradent.

Depuis des mois, malgré les demandes des syndicats, les négociations sont bloquées

Vous êtes mécontents

EXPRIMEZ-VOUS

MANIFESTONS NOUS « TOUS ENSEMBLE »

HAUT ET FORT, LE MAIRE DOIT NOUS ENTENDRE

Alors rejoignez massivement tous les agents qui étaient présents dans l'action le 23 novembre dernier, afin que « tous ensemble » nous obtenions satisfaction

Un préavis de grève reconductible a été déposé de 0 h 00 à 24 h 00

Pour tout renseignement, contactez-nous : cgt.syndicat@paris.fr

Tél. : 01.44.52.77.05